

Universités de **La Rochelle** et de **Poitiers**

Colloque organisé par le Centre d'Études Juridiques et Politiques de La Rochelle
et l'Équipe de recherche en droit privé de la Faculté de droit de Poitiers

Master « **Droit des assurances** »

En collaboration avec l'AURA



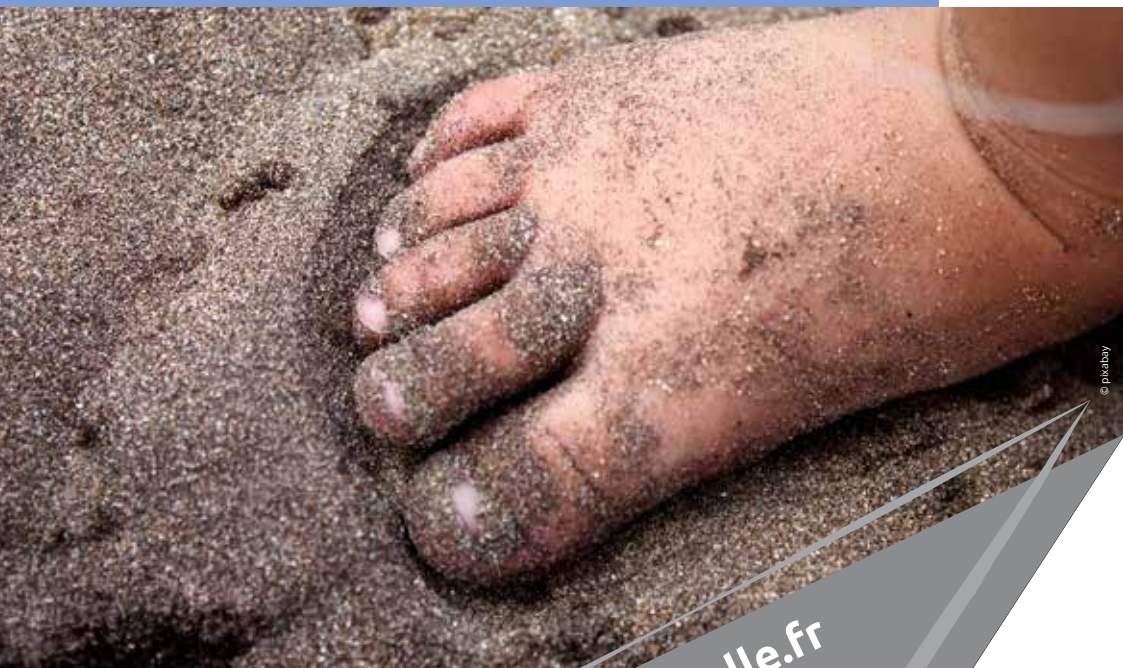
Colloque

ASSURANCE ET DROITS FONDAMENTAUX

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017

Pôle universitaire de Niort

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place
par le Conseil National des Barreaux pour la formation continue des avocats



© pixabay

Avec le soutien de :



cejep.univ-larochelle.fr



Programme matin

08h15 *Accueil des participants*

08h45 *Allocutions d'ouverture et propos introductifs*

Adrien Couret, Président de l'AURA

Stéphanie Hourdeau et **Joël Monnet**, Codirecteurs du master

« Droit des assurances »

I - L'assurance dédiée au respect des droits fondamentaux

Présidence : **François Rosier**, Fédération Française de l'Assurance - Directeur adjoint, Département juridique - Pôle juridique, fiscal et de la consommation

09h00 *Le rôle de l'assurance dans la protection des droits fondamentaux*

Joël Monnet, Professeur Université de Poitiers, Doyen honoraire de la Faculté de droit de Poitiers, Codirecteur du master « Droit des assurances »

09h30 *La protection des droits fondamentaux en assurance santé*

Marion Del Sol, Professeur, Université de Rennes 1

09h50 Pause

10h05 *La protection du droit à la dignité des victimes de dommages corporels par l'assurance*

Nathalie Pignon, Présidente du TGI de Niort

Valérie Gaillot-Mercier, Vice-Présidente du TGI de Niort

10h30 **Les pratiques et expériences italiennes en matière de réparation en nature du préjudice corporel grave - Groupe UNIPOL ITALIE*

Carla Soresina, Responsable des sinistres

Giacomo Vallar, Médecin et Chef de l'équipe médicale du Groupe

11h15 *Table ronde : Les enjeux de la réparation en nature du préjudice corporel*

Jean-Christophe Riou, Chef de Projet Développement – Pôle Corporel et Juridique Covéa AIS

Lionel Béthune de Moro, Ancien bâtonnier, Ordre des avocats du barreau d'Angoulême

***Carla Soresina** et **Giacomo Vallar**, Groupe UNIPOL ITALIE

12h30 Déjeuner

II - L'assurance encadrée par le respect des droits fondamentaux

Présidence : **François Rosier**, Fédération Française de l'Assurance - Directeur adjoint, Département juridique - Pôle juridique, fiscal et de la consommation

14h00 ***Les contraintes imposées à l'assurance par les droits fondamentaux***
Stéphanie Hourdeau, Maître de conférences, Université de La Rochelle, Codirectrice du master « Droit des assurances »

14h30 ***Les contraintes du droit à l'égalité entre les assurés***
François-Xavier Morisset, Maître de conférences, Université de La Rochelle

14h50 Pause

15h05 ***L'assurance à l'épreuve de la protection des données personnelles***
Barbara Tempéreau, Directrice juridique adjointe, Groupe Covea

15h35 ***Table ronde : Les enjeux de l'utilisation des données personnelles***
Sébastien Lanctôt, Professeur, Université de Sherbrooke, Québec
Adrien Couret, Directeur Général délégué Stratégie, performances et risques, Groupe MACIF
Stéphane Grégoire, Responsable de la gestion des données personnelles, MAIF

17h00 ***Rapport de synthèse***
Luc Grynbaum, Professeur, Université de Paris Descartes, Directeur du Pôle services financiers de Trans Europe Experts



CONTACT INSCRIPTION
Université de La Rochelle :

lisa.auger@univ-lr.fr
05 46 45 85 47

CO-ORGANISATION :
Stéphanie Hourdeau et Joël Monnet,
Codirecteurs du master «Droit des assurances»

RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE :
Stéphanie Hourdeau

INSCRIPTION

Droits d'inscription : 90 euros (déjeuner inclus)

Inscription en ligne sur : cejep.univ-larochelle.fr

Clôture des inscriptions le lundi 6 novembre 2017



Faculté de Droit
Pôle Universitaire de Niort
11, rue Archimède
ZA de Noron
79000 NIORT

Contact Niort : Françoise Guilbot - fraura@orange.fr - 06 11 36 25 79